

## Travailler après une L3

Par **CarolinaGio**, le **27/06/2014** à **16:44**

Bonjour à tous !

Je viens d'obtenir ma licence, après un Bac L...

Je dois avouer que j'ai bien galéré et que je voudrais commencer à travailler, j'en ai assez de la fac.

J'ai environ un an en cumulé d'expérience dans un service juridique d'une grande entreprise.

J'aurai voulu savoir quels étaient les métiers envisageables à bac +3 ? Assistante juridique ? J'aurais volontiers fait un master en alternance (de la vraie alternance, pas juste à la fin du M2) mais y'a pas grand chose sur Paris sauf l'Université catholique de Lille qui a un campus, mais n'étant pas Crésus, c'est mort.

Le poste d'assistante juridique ne me déplairait pas mais j'ai très peur qu'on me reproche un manque d'expérience...

Je suis toute ouïe pour conseils, avis et autres :) merci d'avance !

Par **marsuup**, le **27/06/2014** à **18:48**

c'est dommage de t'arrêter là, en plus tu as de l'expérience professionnelle dans un grand groupe, ce qui serait un avantage majeur si tu poursuivais tes études.

Des cursus en alternance existent, notamment en M1 (je sais qu'à Toulouse ils proposent des trucs, en droit social je crois). Réfléchis bien avant toute décision d'arrêt d'étude, c'est un choix important !

Par **CarolinaGio**, le **27/06/2014** à **22:48**

Je sais bien... Maintenant en réelle alternance comme je l'ai dit y'a rien à Paris en Master et je ne veux pas partir...

Par **bulle**, le **29/06/2014** à **09:16**

Bonjour,

Il est vrai qu'il n'existe pas grand chose au niveau des contrats de professionnalisation pour les Masters 1 contrairement aux Masters 2.

Je comprends tout à fait votre envie de travailler, mais la réalité est que la concurrence est rude en droit, dites vous que pour des postes d'assistante juridique, vous allez être en concurrence avec des personnes qui sortent de Masters 2 et qui ne parviennent pas à trouver un job de juriste car elles n'ont pas d'expérience.

La solution serait peut être de refaire une année de licence professionnelle en droit.

Par **joaquin**, le **29/06/2014** à **09:56**

Bonjour,

Vous pouvez tenter aussi le concours de greffier, qui nécessite simplement un Bac + 2. Si vous le réussissez, il faudra être prêt à se déplacer (un an et demi à Dijon pour la période de formation, puis dans n'importe quel tribunal du territoire français).

Cordialement  
JG

Par **bulle**, le **30/06/2014** à **12:12**

[citation]Vous pouvez tenter aussi le concours de greffier, qui nécessite simplement un Bac + 2. [/citation]

C'est possible mais là aussi elle sera en concurrence avec des gens qui auront un Master 2 et donc plus de connaissances.